

ENSEMBLE PREPARONS LES OUTILS DE TRAVAIL
DONT NOUS AVONS BESOIN.

Dans quelques semaines il y aura un nou-
veau recensement général de la population.
Quelles recherches, quels travaux pouvons
nous proposer autour ou à partir de ce re-
censement?

Questions, suggestions,... sont à adresser
dès à présent à René Reitter 30, rue Jules
Verne 68200 Mulhouse.

le recensement général de la population en 1982

Il nous a semblé que cet évènement pourrait et même de-
vrait intéresser les maîtres. Nous vous proposons donc
ci-dessous ce qui pourrait être à la fois une première
approche et un appel pour des propositions de travail
sur ce thème. Nous serions heureux en particulier de
faire part à l'ensemble de nos lecteurs des expériences
ou recherches effectuées par certains d'entre eux. Si
cela pouvait aboutir à une fiche de travail, ce serait
mieux.

Mais il faut faire vite, le recensement ayant lieu en
février/mars 1982, ces documents devront être prêts
pour le numéro de CPE du mois de janvier, au plus tard.

En 1982 aura lieu un nouveau recensement général de la population française. Cet évène-
ment (qui intervenait d'abord tous les 5 ans puis par la suite tous les 6 ou 7 ans)
est très important et ses résultats, outre les multiples renseignements qu'ils nous
fournissent, ont des implications dans la vie économique et politique de la France.

QU'EST-CE QU'UN RECENSEMENT ?

Le recensement est une opération qui permet de connaître, à un moment donné, le nombre
d'habitants d'un ensemble donné (pays, région, commune, etc...) C'est là le but initial
des recensements. Cependant, depuis quelque temps, on y ajoute d'autres buts; en parti-
culier les recensements doivent également fournir des renseignements sur la composition
de la population, sa structure, son statut social, son état biologique, ...

Le but du recensement est de connaître la population légale de chaque circonscription
administrative du pays (commune, canton, arrondissement et département, pays entier),
qui sert à l'application de nombreux textes législatifs et réglementaires (élections,
répartition des taxes et subventions, détermination du nombre des emplois communaux,
nombre de pharmacies, etc...)

Le recensement sert aussi à établir les statistiques de base de la population française,
démographiques et économiques (population en général, sexe, âge, situation de famille,
population active, conditions de logement, migrations, etc...)

La loi fait obligation de répondre aux enquêteurs et aux questions posées sous peine de
sanctions. En contrepartie, les renseignements recueillis sont protégés par le secret
statistique et doivent rester strictement confidentiels.

.../...

BREF HISTORIQUE

Les recensements étaient pratiqués depuis la plus haute antiquité, mais leur forme a souvent varié. C'est ainsi qu'on comptait les populations par unité ou par tête ou encore par chef de famille ou par évaluation, les membres de celle-ci et les esclaves. On a aussi compté, souvent au moyen-âge, les "feux" (d'où le "foyer") qui composait une agglomération.

C'est à partir du 18e siècle (fin du siècle) et surtout du 19e siècle que les recensements commencèrent à intégrer d'autres renseignements, d'abord semble-t-il aux U.S.A., puis en Europe. En France, les premiers recensements "officiels" et reconnus comme tels, datent de 1801 et de 1806: il s'agissait de simples dénombrements individuels, mais dont les résultats étaient garantis par une certaine rigueur. Puis à partir du milieu du 19e siècle, la quantité de renseignements demandés augmentera régulièrement jusqu'à être ce qu'ils sont aujourd'hui.

Il serait d'ailleurs intéressant de faire des recherches avec les élèves sur les différents modes de recensement pratiqués et les indications qu'on cherchait.

DEROULEMENT DU RECENSEMENT

Ce sont les pouvoirs publics qui décident les recensements. C'est l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui en a la responsabilité générale.

Au niveau local, les opérations sont placées sous la responsabilité des maires des communes qui doivent fournir le personnel nécessaire, éventuellement assisté par des délégués de l'INSEE.

Bien avant la date fixée pour le recensement, les maires, avec l'aide des délégués de l'INSEE délimitent avec précision les agglomérations, découpent les communes en district de recensement, dressent les listes des établissements comptés à part (casernes, internats, établissements de cure, etc...)

Puis à la date fixée ou entre les dates limites du recensement, les agents recenseurs passent dans toutes les familles et font remplir ou remplissent eux-mêmes les questionnaires prévus par l'INSEE. Il faut savoir que pour éviter tout oubli et tout double comptage, des recoupements sont effectués, des questionnaires envoyés d'une commune à une autre selon la situation des personnes, etc...

Là encore, il pourrait être intéressant pour les élèves d'interroger un enquêteur pour se faire expliquer son travail et la manière de procéder.

EXPLOITATION DU RECENSEMENT

Elle prend en général plusieurs mois pour les tout premiers résultats, mais plusieurs années pour l'exploitation complète. Parfois même les recensements ne sont pas exploités complètement: on travaille sur un échantillonnage (pour certaines questions) et on extrapole.

Dans les deux ou trois mois qui suivent le recensement, c'est au niveau de la mairie que sont classés les documents recueillis par les agents recenseurs. C'est ensuite seulement qu'ils sont expédiés à l'INSEE qui en fait un dépouillement exhaustif. En fait, en général avant la fin de l'année du recensement, l'INSEE publie (cela se fait à travers un décret du Gouvernement) la population des communes qui devient ainsi la population légale (officielle) et il donne une première analyse des évolutions de la population.

En même temps, mais sur une durée plus longue, l'INSEE procède à une exploitation statistique approfondie des données, mais par étapes, la première consistant à traiter la

totalité des données, mais pour un échantillon de 1/20, puis de 1/5e. Ensuite on exploite tous les bulletins mais seulement une partie des données, etc.

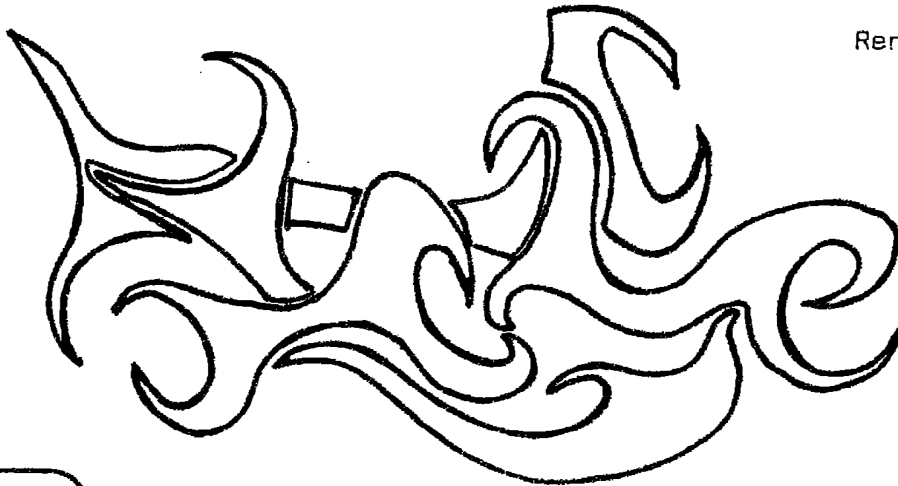
C'est à l'INSEE que les communes s'adresseront pour avoir les résultats, de même que tout organisme qui serait éventuellement intéressé.

C'est à ce niveau que se situe l'intérêt pédagogique le plus évident pour nos élèves, avec toutes les possibilités d'exploitation qu'offrent et le questionnaire et les résultats chiffrés (graphiques, pyramides, etc...)

CONSEQUENCES

Les conséquences d'un recensement sont multiples et dans des domaines aussi variés que la politique avec la détermination des circonscriptions électorales ou la santé avec l'autorisation d'ouverture d'une nouvelle pharmacie, autorisation qui dépend elle aussi d'un certain chiffre de la population.

Au plus haut niveau les résultats servent aussi à prévoir l'évolution du pays et à prendre les décisions en conséquence.



René REITTER

J'AI AIME

"UN HOMME"
d'Oriana Fallaci
aux Editions Grasset

L'auteur: une femme, journaliste italienne, grand reporter, qui a été aux quatre coins du monde, là où on se battait, où on massacrait, où on torturait, qui a rencontré "les puissants" et publié des interviews explosives.

Lui, un homme, Alexandre Panagoulis, "Alekos", résistant grec pendant la Junte. Le livre raconte son combat contre les colonels, sa captivité, ses tortures, sa tragique solitude, son isolement politique, car il est un marginal ne voulant-pouvant appartenir à aucun parti, son incapacité à vivre la normalité.

Alekos, héros que le destin conduit inexorablement vers la mort, car seule la mort peut donner un sens à sa lutte pour la liberté et la vérité.

J'ai oublié d'écrire qu'il était aussi poète, député au Parlement, qu'il aimait Oriana Fallaci, qu'il se saoulait lorsqu'il était trop désespéré, se détruisait, était odieux.

Mais quel acharnement à dénoncer les tortionnaires, les profiteurs, les magouilleurs du pouvoir. Quel acharnement à refuser toute compromission, tout compromis.

J'ai oublié de dire que ce livre m'a touchée, émue, a remis en cause quelques unes de mes idées sur la politique et le pouvoir.

Ilse BONNETIER